

ARRÊTÉ DU MAIRE

2026AR-086

Interdisant le stationnement et la circulation sur la voie communale « Rue René Cassin »
À partir du lundi 04 mai 2026 08h00 pour une durée de 30 jours.

Le Maire de la Commune d'Ahun

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R44 et R225 ;
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2 L2213-1et L.2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la voirie routière,
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,

Considérant la demande de Madame Rachel JUILLET sise « 5, Rue René Cassin ; 23150 AHUN – (Creuse), en date du 30 avril 2026.

Considérant que pour permettre le bon déroulement de ces travaux au « 5, Rue René Cassin », il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation sur la voie communale « Rue René Cassin » dans le bourg d'AHUN.

ARRÊTE

Article 1 : À compter du lundi 04 avril 2026 pour une durée de 30 jours, le stationnement et la circulation de tous véhicules sera interdit **de 9h à 17h les jours ouvrés** sur la voie communale « **Rue René Cassin** » pour faciliter l'accès et le stationnement aux véhicules appartenant à l'entreprise intervenant au « 5 Rue René Cassin » uniquement.

Article 2 : L'entreprise intervenante et le demandeur, s'engagent à rétablir la circulation dès que cela le permet. Suite à un déchargement ou chargement de matériel.

Article 3 : Le stationnement et la circulation seront rétablis tous les soirs après la fin de chantier.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation et sera mise en place par le demandeur.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Chef de Gendarmerie d'Ahun.

Ahun, le 05 mai 2026
Le Maire, Patrick PACAUD

